

Service de presse

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 1 631 31 11
Téléfax +41 1 631 39 10
www.snb.ch
snb@snb.ch

Zurich, le 13 décembre 1999

Communiqué de presse

Introduction du "Swiss Annex" sur le marché suisse des pensions de titres

Sur le marché suisse des pensions de titres, le négoce se déroule depuis cinq mois, avec succès, à l'aide de la plate-forme électronique SWX Repo, et la SIS SegalInterSettle AG assure le traitement automatisé des opérations. Depuis la mi-novembre 1999, les participants suisses et étrangers au marché suisse des pensions de titres peuvent obtenir le "Swiss Annex" au "ISMA/PSA Global Master Repurchase Agreement" (GMRA/1995) auprès de la SIS. Ainsi, les pensions de titres ont une base juridique reposant sur le droit anglais et reconnue sur le plan international, base qui devrait faciliter l'accès de participants étrangers au marché suisse des pensions de titres.

Le "Swiss Annex", que l'ISMA (International Securities Market Association) a approuvé, complète le GMRA par des dispositions dans le domaine de la fiscalité ainsi que dans celui de la poursuite et de la faillite et tient compte également des exigences techniques qui sont liées au déroulement des opérations à la SIS. Celle-ci se charge en outre de la procédure permettant aux participants à SWX Repo d'adhérer au GMRA et au "Swiss Annex". Le contrat-cadre suisse pour opérations de repo (1999) reste à disposition pour les participants à SWX Repo.

Banque nationale suisse